



**DELIBERATION N° 24/014 CP DE LA COMMISSION PERMANENTE
APPROUVANT LE CHANGEMENT DE DÉNOMINATION DE L'ÉTABLISSEMENT
RÉGIONAL D'ENSEIGNEMENT ADAPTÉ D'AJACCIO "EREA D'AJACCIO"
EN "EREA FRANCINE LECA"**

**CHÌ APPROVA U CAMBIAMENTU DI U NOME DI L'EREA D'AIACCIU
IN "EREA FRANCINE LECA"**

REUNION DU 31 JANVIER 2024

L'an deux mille vingt quatre, le trente et un janvier, la Commission Permanente, convoquée le 23 janvier 2024, s'est réunie sous la présidence de Mme Nadine NIVAGGIONI, Vice-présidente de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Romain COLONNA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme Christelle COMBETTE à Mme Valérie BOZZI
M. Xavier LACOMBE à M. Jean-Martin MONDOLONI
M. Saveriu LUCIANI à Mme Julia TIBERI
Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS à Mme Nadine NIVAGGIONI

ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.

Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS

LA COMMISSION PERMANENTE

- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, Livre IV, IV^{ème} partie, et notamment son article R. 4424.3,
- VU** le Code de l'éducation, et notamment son article L. 421-24,
- VU** la délibération n° 21/124 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 approuvant le renouvellement de la délégation de l'Assemblée de Corse à sa Commission Permanente,
- VU** la délibération n° 22/001 CP de la Commission Permanente du 26 janvier 2022 portant adoption du cadre général d'organisation et de déroulement des réunions de la Commission Permanente, modifiée,

- VU** la délibération du conseil d'administration de l'EREA en date du 13 avril 2023,
- VU** la délibération du conseil Municipal de la commune d'Aiacciu en date du 16 novembre 2023,
- SUR** rapport du Président du Conseil exécutif de Corse,
- SUR** rapport de la Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité,

Ont voté POUR (12) : Mmes et MM.

Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI, Hyacinthe VANNI

ARTICLE PREMIER :

APPROUVE le rapport « Changement de dénomination de l'Établissement Régional d'Enseignement Adapté d'AJACCIO « EREA d'AJACCIO » en « EREA Francine LECA ».

ARTICLE 2 :

APPROUVE l'attribution à l'EREA (Établissement Régional d'Enseignement Adapté) d'Ajaccio, Route des Sanguinaires - BP 833 - 20192 AJACCIO Cedex 4, du nom de « EREA Francine LECA ».

ARTICLE 3 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 31 janvier 2024

La Présidente de l'Assemblée de Corse,



Marie-Antoinette MAUPERTUIS

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 31 JANVIER 2024

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

**CAMBIAMENTU DI U NOME DI L'EREA D'AIACCIU IN
"EREA FRANCINE LECA"**

**CHANGEMENT DE DÉNOMINATION DE
L'ÉTABLISSEMENT RÉGIONAL D'ENSEIGNEMENT
ADAPTÉ D'AJACCIO "EREA D'AJACCIO" EN "EREA
FRANCINE LECA"**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale
et des Enjeux Sociétaux

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

En application de l'article L. 421.24 du Code de l'éducation, il appartient à la Collectivité de Corse de décider de la dénomination des établissements publics locaux d'enseignement du second degré, après avoir recueilli l'avis de la commune d'implantation et du conseil d'administration de l'établissement.

Par courrier adressé à M. le Président du Conseil exécutif de Corse, en date du 17 avril 2023, la Collectivité de Corse a été saisie d'une proposition de changement de dénomination par l'Établissement Régional d'Enseignement Adapté d'Ajaccio (EREA), cf. Annexe 1.

Situé sur la route des Sanguinaires, l'EREA porte actuellement un nom d'usage qui n'a pas encore de valeur éducative « EREA d'AJACCIO ».

Dans cette perspective, mais aussi en vue de participer au rayonnement de l'établissement, le conseil d'administration propose que lui soit attribué le nom de « Francine LECA », première femme chirurgien cardiaque de France qui a fondé en 1996 l'Association Mécénat Chirurgie Cardiaque Enfants du Monde (cf. Annexe 2, Avis du conseil d'administration de l'établissement).

Le Conseil municipal de la commune d'Aiacciu, réuni en date du 16 novembre 2023, a émis un avis favorable au changement de dénomination (cf. Annexe 3, Cité d'Aiacciu).

À ce titre, il convient de préciser que juridiquement l'établissement demeurera un Établissement Régional d'Enseignement Adapté.

Je vous propose en conséquence d'approuver le changement de dénomination de « EREA d'AJACCIO » en « EREA Francine LECA ».

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Ajaccio, le lundi 17 avril 2023



Mme Julie CARON, Directrice de l'EREA
à
M. Gilles SIMEONI, Président du Conseil
Exécutif de Corse

E.R.E.A
"I Sanguinari"
Ajaccio

Affaire suivie par :
Julie Caron
Directrice EREA

Objet : Nouvelle dénomination de l'EREA d'Ajaccio

Tel : 04 95 51 75 90
ce.6200636x@ac-corse.fr

Rés. Plein Soleil
Route des Sanguinaires
BP 833
20192 Ajaccio Cédex 4

Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse,

Afin de valoriser les élèves de l'EREA et de participer au rayonnement de l'établissement, Monsieur BOIVENT, mon prédécesseur, a lancé des démarches, juste avant la période du Covid, pour une nouvelle appellation de l'EREA, en accord avec Mme Josepha Giacometti, M. Marc BENEDETTI, M. François BERNARDI, ainsi que les équipes et les élèves de l'EREA.

En effet, l'EREA, à l'inverse des autres établissements scolaires de Corse, n'a pas de nom. Cela pose question.

Il semblait important pour la Direction, les équipes et les élèves, d'y remédier afin de permettre à chacun de s'approprier les lieux, de renforcer le sentiment d'appartenance et de propager une image valorisante de l'établissement.

Nommée Cheffe d'établissement de l'EREA en Septembre 2022, je me suis inscrite dans la continuité du travail mené par mon prédécesseur et ai repris la procédure d'appellation de l'établissement.

Pour information, le Jeudi 16 et Vendredi 17 Mars 2023, les élèves et le personnel de l'EREA ont voté pour ne retenir qu'une seule personnalité dans chacune des trois catégories proposées, après avoir mené un travail sur les différentes personnalités avec les enseignants. Ont été retenus, Francine LECA, Rosa PARKS et Tino ROSSI.

Puis, lors du Conseil d'Administration du Jeudi 13 Avril qui s'est tenu à 17h à l'EREA, les représentants ont voté pour conserver deux personnalités sur les trois retenues. Francine LECA a remporté 14 voix sur 15 voix, Rosa PARKS 11 voix sur 15 voix et Tino ROSSI 5 voix sur 15 voix. Tino ROSSI n'a donc pas été retenu.

L'établissement a procédé à son dernier vote. Il vous appartient désormais de procéder au vote ultime devant l'Assemblée de Corse, après avoir demandé l'avis de la commune, afin de savoir qui, de Francine LECA ou de Rosa PARKS, donnera son nom à l'EREA de Corse.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse, l'expression de ma haute considération.

Julie Caron

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du Jeudi 13 avril 2023 à 17H10 EREA Ajaccio

Présentations et appel

Étaient présents (P) Excusés (E) Absents (A) : Membres : - Quorum = 13

Administration		Enseignement, Éducation, Documentation, Surveillance		Personnels administratifs, ATEE		Représentants des Parents d'élèves	
Mme CARON Julie	P	M. COTI Stéphane	A	Mme ROLLAND Céline	P	Mme FUOCO Jacqueline	A
Mme NICOLAI Florence	P	Mme ORTOLI Pascale	A	M.PALLAVICINI Nicolas	P	Mme HERNANDEZ Christelle	A
M. CAMPINCHI Dominique	P	Mme GHIONGA Maguy	A	M.SUSINI Jacques (Suppléante)	A	Mme PIETRESCHI Katia	A
Mme CAMILLIERI Jenny	P	Mme CHIARELLI Alexandra	P	M. INGARGIOLA Christophe (Suppléant)	A	Mme FERNANDES RAMOS Mariana	P
M. MORATA Dominique (suppléant)	A	Mme LECA Lisa (Suppléante)	A			Mme TROUILLET Sandra	A
Représentants de la collectivité de rattachement		Mme CHARTRAIN Marie-Ange (Suppléante)	P	Personnel Sociaux et de santé		Mme LUCCI Marie (suppléante)	A
		M. CHIARELLI Laurent (Suppléant)	P				
Mme ANTONINI Danielle	P	M. VANDEPOORTE (Suppléant)	A	Mme BARTOLI Marie Chantal	A	Représentant des élèves	
Mme FAGNI Muriel (Suppléante)	A			Mme FENECH Andrée	P	Luccianu OLIVIERI	P
						Carla PINNA	P
		Personnalité qualifiée		Représentants de la commune siège		Graziella PINNA	P
		M.CLOSIER Jean Marie	A	M. DELIPERI Sébastien	A	BOYER Sylvain (Suppléant)	A
Agent comptable				Mme FLAMENCOURT Danièle	A	DARY Mattéo (Suppléant)	A
Mme MONTAGONO Marie M	P			Mme SCHINTO Marine	A	Lola BENGUE BONNEAU (Suppléante)	A
				M. ARESU Jean-Pierre (suppléant)	A		

Désignation du Secrétaire de séance

Mme CARON rappelle conformément au règlement du CA, qui a été voté par notre assemblée, qu'un compte-rendu des réunions est rédigé, à tour de rôle, par un représentant des personnels enseignant, ou de l'administration, ou des personnels administratifs, ATTEE ou des parents d'élèves et propose que ce soit au tour donc du collège de l'administration. **M. CAMPINCHI est désigné secrétaire de séance.**

La séance est ouverte avec 15 membres dont un membre invité qui ne prend pas part au vote.

1 APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CA du 14/02/2023

Mme CARON demande aux membres du Conseil, s'il y a des observations sur le compte-rendu du CA du 14/02/20. Son approbation est mise au vote

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	14

Arrivée de Mme FENECH à 17H20.

2 CHANGEMENT DE NOM DE L'ETABLISSEMENT

Mme CARON évoque la **proposition de nom de l'établissement** qui avait été initiée les années passées et qui n'avait pas pu aboutir en raison des confinements, et rappelle les différentes phases qui ont été menées. Différentes personnalités proposées par les personnels de l'établissement avaient été sélectionnées après les premiers votes, il en restait trois par catégorie, soit neuf au total puis, suite au vote du mois de mars 2023, il n'en reste plus que trois :

RAPPEL DES CATEGORIES ET DES PERSONNALITES

Grand nom d'une personnalité ayant œuvré pour la Corse ou la société

Rosa Parks

Grand nom d'une personnalité Corse de la Région Ajaccienne

Tino Rossi

Grand nom d'une personnalité Corse de la région Corse

Francine Leca

Aujourd'hui, il nous faut donc choisir 2 noms qui seront soumis à la Collectivité de Corse. Suite au vote, le dépouillement est le suivant :

Rosa Parks : 11 voix

Tino Rossi : 5 voix

Francine Leca : 14 voix

Départ de Mme ANTONINI à 17H30

3 COMPTE FINANCIER

Compte-rendu de gestion et financier et votes [Voir Annexe]

Présentation de Mme CARON et interventions de Mme NICOLAI, notre gestionnaire et Mme MONTAGONO, notre agent comptable pour expliquer le résultat.

Mme CARON rappelle, que l'action engagée pour avoir une vision détaillée de nos postes de dépenses mais également de la provenance des recettes, doit nous permettre d'utiliser au mieux nos fonds mais également de faire des choix éclairés, en lien avec les priorités du projet d'établissement et de fonctionnement de notre EPLE en terme financier.

Mme CARON précise, que pour mettre en œuvre ce suivi, nous avons décidé avec Me NICOLAI pour la cinquième année, d'utiliser une application spécifique du fichier Excel COGEFI permettant, après saisie des renseignements adéquats, de proposer une analyse fine de notre budget.

Le conseil d'administration adopte le compte financier 2022 sans réserve

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	14

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration affecte le résultat du compte financier de l'exercice.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	14

4 CONTRATS, CONVENTIONS

Convention d'hébergement avec l'association TAPAGE PRODUCTION en lien avec le Conservatoire de Corse Henri Tomasi : il s'agirait d'accueillir 16 personnes du 13 au 18 juillet 2023 à l'internat (15€ / personne et par nuit soit un total de 1 200€)

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	14

5 PROJET « ACCOMPAGNEMENT VERS LA REUSSITE DU 19 AU 23 JUIN 2023

Projet porté par Mme GAESSLER, M. CAMPINCHI, M. CHIARELLI

Un groupe de 8 élèves, inscrits dans des cycles courts de formation professionnelle, issus de milieux défavorisés ont été repérés par l'équipe éducative et le chef d'établissement comme présentant peu d'ambition personnelle malgré un fort potentiel.

Il s'agira de leur ouvrir des horizons professionnels, de leur faire découvrir des filières de l'enseignement post baccalauréat, d'élargir le champ des possibles.

Un dispositif se déroulera tout au long de l'année scolaire sous forme d'ateliers (en dehors des heures de cours) dans une salle réservée. La moitié du temps sera consacrée à la culture générale, un quart du temps concernera les filières de l'hôtellerie restauration et le travail du stagiaire ,et le quart temps restant sera réservé au travail personnel (travailler l'expression orale ...)

Un déplacement est prévu à Paris afin de faire découvrir et visiter des établissements phares et permettre aux élèves inscrits de rencontrer des professionnels reconnus. Nous avons ciblé des hôtels prestigieux de la capitale.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	14

L'ordre du jour est épuisé à 18h20

Mme CARON remercie les membres du CA et leur donne rendez-vous en juillet pour le CA du rapport d'activité et de préparation de rentrée 2023

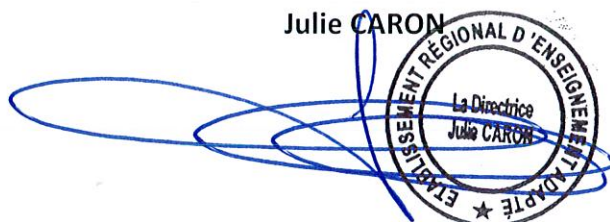
Le Secrétaire

Dominique CAMPINCHI



La Présidente

Julie CARON



La Directrice
Julie CARON

ÉTABLISSEMENT RÉGIONAL D'ENSEIGNEMENT ADAPTÉ ★

Presidenza di u Cunsigliu Esecutivu
Présidence du Conseil Exécutif

Aiacciu, le 07 DEC. 2023

DA TRASMETTE A / TRANSMISSION A

Uoriginale / Original

- DGS
- DGA en charge du patrimoine de la Collectivité des moyens et de la commande publique
- DGA en charge des affaires sociales et sanitaire
- DGA en charge des infrastructures de transport, de la mobilité et des bâtiments
- DGA en charge de la stratégie de l'innovation et de la transformation
- DGA en charge de la prospective, des finances, des affaires européennes et méditerranéennes, des relations internationales et des programmes contractualisés
- DGA en charge de l'expertise et de la sécurisation
- DGA en charge de l'éducation, de l'enseignement, de la formation et de la langue corse
- DGA de la culture, du patrimoine, du sport et de la jeunesse
- DGA en charge de l'aménagement et du développement des territoires
- DGA en charge des systèmes d'information, de la communication interne et des ressources humaines
- Direction de la Sûreté, de la Sécurité, et du Protocole

Coppia / Copie

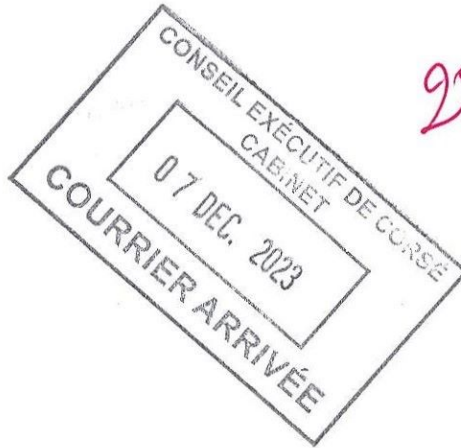
- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Président | <input type="checkbox"/> Directeur de cabinet |
| <input checked="" type="checkbox"/> Cheffe de cabinet | <input checked="" type="checkbox"/> Directrice adjointe cabinet |
| <input type="checkbox"/> SGCE | <input checked="" type="checkbox"/> Conseiller cabinet |

Usservazioni / Observations



AJACCIO
CITÀ D'AJACCIU

CABINET DU MAIRE
SCAGNU DI U MERRI



Monsieur Gilles SIMEONI
Président du Conseil Exécutif de Corse
Hôtel de la Collectivité de Corse,
22 Cours Grandval
BP 414, 20183 AJACCIO Cedex

Ajaccio, le 16 novembre 2023

Monsieur le Président,

Par courrier parvenu dans mes services le 10 octobre 2023, vous sollicitez en application des dispositions de l'article L.421-24 du code de l'éducation, mon avis concernant le projet de dénomination de l'E.R.E.A. d'Ajaccio du nom de « Francine LECA ».

Je vous informe que la commission municipale de dénomination des voies, rues et places publiques que j'ai saisie de cette demande, s'est prononcée favorablement sur cette proposition lors de sa séance du 16 novembre 2023.

Ainsi, je vous confirme la position favorable de la commune quant à ce projet de dénomination.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes salutations les meilleures.



Le Maire,
Stéphane SBRAGGIA